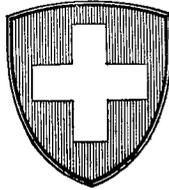


CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

## EXPOSÉ D'INVENTION

Publié le 16 septembre 1935



Demande déposée: 21 août 1934, 17 $\frac{3}{4}$  h. — Brevet enregistré: 15 avril 1935.

## BREVET PRINCIPAL

HERMANN THORENS, SOCIÉTÉ ANONYME, Ste-Croix (Vaud, Suisse).

## Briquet.

L'objet de la présente invention est un briquet du genre de ceux présentant une pierre et une pièce porte-mèche que l'on frotte à la main sur la pierre pour produire l'allumage. Ce briquet est caractérisé par un socle présentant un canal pour le logement de la pierre, pratiqué dans l'épaisseur du socle, ainsi qu'une rainure reliant l'intérieur de ce canal avec une face libre du socle, rainure par laquelle la pièce porte-mèche peut atteindre la pierre.

Le dessin ci-annexé représente, à titre d'exemple, une forme d'exécution de l'objet de la présente invention.

La fig. 1 en est une élévation, la fig. 2 est une coupe par II—II de fig. 1, et la fig. 3 une coupe par III—III de fig. 2.

Le briquet représenté comprend un socle 1, par exemple en fonte injectée ou en bakélite, sur lequel repose un réservoir d'essence 2, dans lequel est logée une tige 3 portant une mèche 4 et se terminant par une pointe 3<sup>a</sup>. Dans le socle est pratiqué un canal 5 cylindrique et rectiligne commu-

niquant avec la face libre du socle par une rainure 6; dans ce canal est engagée, librement, la pierre cylindrique 7 en ferrocérum; une vis 8 se vissant dans un pas de vis pratiqué à l'entrée du canal 5 ferme ce dernier.

Pour allumer, on sort la tige 3 du réservoir où sa mèche s'est imbibée d'essence et on frotte sa pointe contre la pierre 7 en engageant cette pointe dans la rainure 6.

Cette disposition permet d'utiliser comme pierre des tiges cylindriques qui sont meilleur marché que les blocs rectangulaires utilisés d'habitude; en outre, la mise en place et l'enlèvement de la pierre s'effectuent très facilement.

## REVENDEICATION:

Briquet présentant une pierre et une pièce porte-mèche que l'on frotte à la main sur la pierre pour produire l'allumage, caractérisé par un socle présentant un canal pour le logement de la pierre, pratiqué dans l'épaisseur du socle, ainsi qu'une rainure reliant l'intérieur de ce canal avec une face

libre du socle, rainure par laquelle la pièce porte-mèche peut atteindre la pierre.

SOUS-RENDICATIONS :

1 Briquet selon la revendication, caractérisé en ce que le canal susmentionné est cylindrique.

2 Briquet selon la revendication, caractérisé en ce que le canal se ferme par une vis se vissant dans un pas de vis pratiqué dans l'entrée du canal.

HERMANN THORENS, SOCIÉTÉ ANONYME.

Mandataire: A. BUGNION, Genève.

Fig. 1

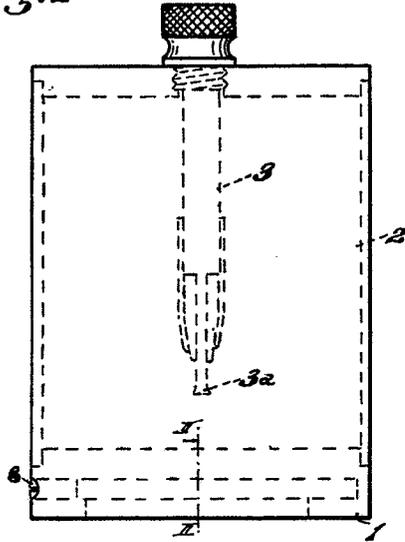


Fig. 2

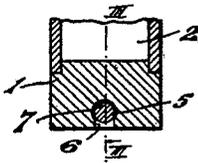


Fig. 3

